

## WEB SITE STORY

Le conception, la réalisation et la maintenance d'un site internet est de nature à apporter un service appréciable à nos jeunes patients ainsi qu'à leurs parents. Ils peuvent y trouver sous une forme agréable, le rappel de ce que nous leur disons pour susciter leur coopération.

Il peuvent y découvrir des compléments d'information sur ce qu'il faut faire en cas d'incident. Eloignés du cabinet, en vacances ou pensionnaires, ils peuvent adresser au praticien le message dont la réponse va rassurer.

Que l'intérêt que vous portez ainsi à vos patients vous fasse déjà une publicité est en soit légitime.

Il n'y a rien à y redire. N'est-ce pas la preuve que vous êtes à leur écoute, à leur contact même en dehors des moments de rendez-vous.

Mais, certains franchissent le pas et font de leur site Web un outil outrageusement publicitaire.

Notre Ordre National vient de publier une charte des sites internet, vous la trouverez sur

[http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/uploads/media/Charte\\_Internet-12\\_12\\_09.pdf](http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/uploads/media/Charte_Internet-12_12_09.pdf)

Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir et qui tombe sous le sens, pour faire un site conforme à notre déontologie. cela n'empêche ni la fantaisie ni l'originalité.

L'idée directrice, c'est encore et toujours le service du patient.

Vous pourrez y glisser que vous faites de l'orthodontie linguale en donnant seulement les conseils idoines et même pour les adeptes «Invisalign®» les directives appropriées.

Mais, voyez plutôt la page 4 de la charte, il est interdit de faire sa publicité en fournissant «*un curriculum vitae, son expérience professionnelle ou les sociétés scientifiques auxquelles vous appartenez*».

Une information médicale rapportée sur le site doit être «*scientifiquement exacte, exhaustive, actualisée, fiable, pertinente, licite, intelligible et validée*».

Un procédé de traitement ne peut être divulgué que lorsque «*sa valeur et son innocuité sont démontrées*».

Nous le répétons, cela n'enlève en rien à la possibilité de fantaisie et d'originalité. Vos patients vous en seront reconnaissants.

**Et, ce sera votre meilleure publicité !!** L'ASSO ne prétend pas faire la police des sites web des orthodontistes. Mais, suivant en cela sa mission statutaire, elle se réserve le droit de déférer devant toutes les juridictions possibles tous les orthodontistes qualifiés ou non qui déshonorent la profession.

### Conseil d'administration

Jack Bonnaure

Michel-Henri Decosse

Magali Franck-Lacaze

Guibert Mireille

Patrice Lambertini

Leonardo Matossian

Bernard Olivier

Valérie Pigeot

Philippe Tarot

Philippe-Henri Tartaux

ASSO

9, avenue Victor Hugo  
13200 Arles

Tél. 04 90 93 72 42  
Fax. 04 90 49 71 27

[www.asso-odf.org](http://www.asso-odf.org)